



Date d'ouverture : 31/03/2001

FICHE TECHNIQUE # 16

Thématique : Santé

Nom du projet : Analyse des puits

Localisation : Diverses municipalités du territoire

Problématique :

Les propriétaires ne semblent pas très préoccupés par la qualité de l'eau de leur puits surtout au niveau chimique mais aussi en ce qui concerne le contenu bactériologique. Environ 8 529 personnes de différentes municipalités dépendent de puits privés. Les habitants de Melocheville et le village de Les Cèdres sont alimentés par un réseau d'aqueduc d'eau souterraine.

Les substances provenant des activités agricoles et humaines, des eaux de percolation des sites d'enfouissement ainsi que la présence de nombreuses entreprises sont les éléments qui ont amené les participants à la consultation publique à se poser des questions sur la qualité des eaux souterraines. Les propriétaires de puits qui ne sont pas desservis par un réseau de distribution de l'eau n'ont pas accès au même service de vérification de l'eau potable. Il est de la responsabilité du propriétaire du réseau d'aqueduc ou du puits de faire analyser l'eau pour s'assurer de sa qualité. Pour les puits, l'analyse bactériologique pourrait être faite deux fois l'an (fin-avril-début mai et fin juillet-début août) et l'analyse chimique moins fréquemment. Les effets à long terme d'une pollution chimique ne sont pas très documentés.

Solution :

Une analyse de la contamination par les produits chimiques demande une connaissance des problèmes potentiels. L'expertise se trouve au ministère de l'Environnement du Québec. La prise de données devra être planifiée selon les moyens des divers partenaires y compris les propriétaires.

Une enquête sur l'utilisation des puits, la fréquence des analyses bactériologiques et physico-chimiques, le nettoyage, la consommation de l'eau potable, les caractéristiques des puits, nous aiderait à cerner les problèmes potentiels. Le problème pourrait être d'origine agricole, industrielle ou municipale ; la solution sera alors différente selon les endroits et la spécificité du problème.

Les municipalités pourraient offrir le service à leur citoyens à moindre coût en engageant une firme spécialisée qui prendrait les échantillons au moins une fois par année.

Le coût pourrait être intégré au compte de taxe municipale. Les paramètres pourront varier selon les besoins d'une année à l'autre.

Dans une optique de prévention, le gouvernement du Québec devrait instaurer un programme d'analyses gratuites de l'eau des puits qui servirait de banque d'information pour connaître la qualité de l'eau souterraine.

Une campagne de sensibilisation par les municipalités et les comités de citoyens, en ce qui concerne la contamination bactériologique et physico-chimique, pourrait régler en partie les préoccupations des citoyens.

Faisabilité :

Le coût des diverses analyses pourrait être très élevé et les divers ministères ou municipalités n'ont pas prévu de budgets spécifiques. La planification de l'échantillonnage demande du temps et de l'argent.

Coût :	Campagne de sensibilisation	10 000\$/an
	Enquête et résultat	25 000\$
	Analyses bactériologiques avec E. Coli	50\$/échantillon
	Analyses chimiques	55\$/échantillon
	Analyse de métaux lourds *	200\$/échantillon
	Échantillonnage du secteur et analyse des organiques (ex.: pesticides)	150 000\$ et plus

*: Arsenic (As), Cadmium (Cd), Chrome (Cr), Cuivre (Cu), Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn)

Partenaires visés :

Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, Crivert Inc, Direction de la santé publique de la Montérégie, **les citoyens intéressés**, **Ministère de l'Environnement du Québec (MENV)**, les municipalités de Saint-Stanislas-de-Kotska, de Coteau-du-Lac, de Grande-Île, de Saint-Louis-de-Gonzague et de Saint-Étienne-de-Beauharnois, Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ), UPA Saint-Jean-Valleyfield, Ville de Saint-Timothée, Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Échéancier :

Campagne de sensibilisation	en continu
Enquête et résultats	2003-2004
Analyses des puits	2002-2005

Indicateur d'atteinte d'objectif :

Offrir un service d'analyse de l'eau à prix modique à l'ensemble des propriétaires de puits.

Rassurer 50% DES UTILISATEURS DE PUIITS sur la qualité de l'eau souterraine.

Références complémentaires :

ANONYME, 1991, Systeme domestique d'approvisionnement d'eau : le puits, Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des écosystèmes urbains, Division des eaux souterraines, 20 pages.

GAUDREAU, Danielle et Marlène MERCIER, 1998, La contamination de l'eau des puits privés par les nitrates en milieu rural, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de la santé publique, 64 pages